



REVUE D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

La source, « cet obscur objet du désir »



REVUE D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (RHUS)

Vol. 11, n°1 – Automne 2018

Comité de rédaction

Coordonnatrice de l'équipe éditoriale : Catherine Dubé (Doctorat en histoire)

Responsable des communications : Mélisande Bélanger (Doctorat en histoire).

Responsable de l'évaluation : Samuel Heine (Maîtrise en histoire).

Responsable de l'édition : Alexandre Leclerc (Maîtrise en histoire).

Responsable de la diffusion et webmestre : Cédrik Lampron (Maîtrise en histoire).

Couverture

Collage de Dhyana Robert tiré de plusieurs sources dont la «Gravure de la Corriveau dans sa cage», illustration de Henri Julien pour les Anciens canadiens de Philippe Aubert de Gaspé, 1863, «Georges foss dans la Fossmobile», première automobile a essence fabriquée au Canada et son inventeur, 1897, «Atelier du Maître de l'échevinage de Rouen», L'Annonce aux bergers, Heures de Pellegrin de Remicourt et de Madeleine Symier, vers 1470-1475, Rouen, Plan de montréal, 1725, Journal Le soleil, 11 novembre 1918, Paraphe de Bénigne Basset dit Deslauriers, notaire à Montréal de 1657 à 1699 et Extrait du journal de Catherine Dagneau, 1929, p. 287. (2018)

REVUE D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

La source, « cet obscur objet du désir »



Vol. 11, n°1 – Automne 2018

Mot du comité

C'est avec grand plaisir que la Revue d'histoire de l'Université de Sherbrooke (RHUS) publie son onzième volume. Fruit d'une initiative de deux étudiants du département d'Histoire de l'Université de Sherbrooke, Marilyse Turgeons Solis et Alexis Beaudet, cette publication scientifique avec comité de lecture poursuit son oeuvre depuis plus d'une décennie maintenant, grâce à l'implication étudiante ainsi que le soutien des professeur.e.s et chargé.e.s de cours. Ayant pour mission de diffuser les travaux étudiants et de susciter l'intérêt envers leurs champs de recherche, la RHUS a su favoriser le dynamisme et l'échange scientifiques, l'interdisciplinarité et la réflexion sur le savoir historique dans nos sociétés contemporaines en proposant chaque année des thèmes porteurs dont la pertinence est indéniable.

Dans ce numéro, la source est objet d'analyse. Elle devient « Cet obscur objet du désir ». L'analogie au film de Luis Buñuel souligne d'ailleurs cette relation d'espérance et de dépendance de l'historien.ne avec les sources. La source pour ce qu'elle peut révéler, offrir. Le « Saint-Graal archivistique », c'est ce que le texte d'Émilie Malenfant aborde de manière bien personnelle, dans un article à mi-chemin entre l'analyse et le cahier de recherche réflexif. La source étudiée aussi en tant qu'élément structurant la recherche, parce qu'une fois choisie, elle s'insère dans une démarche scientifique qu'elle teinte inévitablement. Les notes de recherche de Séverine Pilloud, Joëlle Droux et Cécilia Bovet décortiquent cette appropriation des sources dans leur projet de recherche portant sur la construction de la profession infirmière en Suisse dans une perspective transnationale.

La source, c'est d'abord celle à laquelle on s'abreuve. C'est aussi celle en devenir, car après tout, tout artefact a le potentiel de passer à la postérité. Et c'est sans aucun doute le travail de l'historien.ne qui lui confère cette caractéristique primitive, originelle. Les deux textes du premier numéro de ce volume témoignent que la source est bien la pièce maîtresse pour comprendre une époque, son contexte et ses enjeux. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture!

Sommaire

Vol 1 – *La source, cet « obscure objet du désir »*

- 3 **L'exil de l'historien(ne). Les archives comme mode de vie.**
ÉMILIE MALENFANT
- 24 **Construction de la profession infirmière en Suisse dans une perspective transnationale : la valeur documentaire du *Journal Source* (1890-2017), la plus ancienne revue infirmière publiée à ce jour**
SÉVÉRINE PILLOUD, JOËLLE DROUX ET CÉCILIA BOVET
- 39 **Judith Lindenberg (éd.), *Premiers savoirs de la Shoah*, Paris, CNRS, 2017, 336 p. 25 euros, ISBN : 978-271-08943-4**
EMMANUEL DELILLE

L'exil de l'historien.ne. Les archives comme mode de vie

Essai

ÉMILIE MALENFANT

Doctorante en histoire à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université à Paris (École doctorale d'Histoire moderne et contemporaine), Émilie Malenfant a complété un baccalauréat en histoire (2010) et une maîtrise en histoire (2014) à l'Université de Sherbrooke. Actuellement rattachée au Centre Marc Bloch à Berlin, elle multiplie les séjours de recherche en Allemagne dans le cadre de sa thèse.

Résumé : *Nombreux.euses sont les historien.ne.s qui, lors de leurs études et/ou durant toute leur carrière professionnelle, doivent multiplier les séjours de recherche en archives à l'étranger. Si certains déplacements sont plus courts en temps et en distance, d'autres séjours prolongés relèvent de l'exil. Les mois ou les années passés à l'extérieur du pays ne sont, dans la plupart des cas, pas exempts de difficultés, mais apportent aussi de grandes joies. Divisé en trois principales sections (« Pourquoi partir ? », « Avant de partir » et « Partir »), cet essai n'est pas un portrait exhaustif de cette réalité, mais expose quelques enjeux souvent incontournables.*

Mots-clés : *Séjour de recherche; Archives; Thèse; Étranger; Voyage; Formation universitaire; Pratique de l'histoire; Exil.*

Remarque de l'auteure : Ce texte s'inspire évidemment des expériences vécues de l'auteure et ne prétend aucunement fournir un portrait exhaustif ou universel des « exils pour les archives ». Plus encore, il ne s'agit ni d'une brochure informative ni d'un guide exposant la procédure à respecter ou les étapes « officielles » du processus. Au contraire,

l'objectif est de toucher à des dimensions plus « humaines » et « concrètes » du travail en archives à l'étranger, lesquelles ne sont habituellement pas abordées dans de tels documents instructifs. Les expériences personnelles de l'auteure ne représentent donc pas un « cadre limitatif » aux réflexions sur le sujet et encore moins un « modèle », mais plutôt un point de départ à ce texte qu'elle souhaite utile à celles et ceux qui envisagent un tel parcours.

Le travail en archives est un aspect de la discipline historique que l'on apprend principalement de manière empirique, par la pratique. Il n'existe pas de guide ultime ou de mode d'emploi précis. Au sortir d'une formation de premier cycle universitaire en histoire, les étudiant.e.s savent bien ce que constituent les archives, mais la définition du travail avec ces documents n'apparaît pas toujours suffisamment claire. Même au deuxième cycle universitaire, les interrogations sur ces « fameuses » archives demeurent nombreuses pour la plupart des étudiant.e.s. Comment déterminer *quelles* archives utiliser ? Comment avoir *accès* à ces archives ? De quelle *manière* ces archives doivent-elles être *abordées* ? À l'arrivée au doctorat (voire pendant), le travail avec les archives reste un apprentissage continu. Quelle *méthode* s'avère la plus efficace lorsqu'il s'agit de lire et de traiter des centaines de milliers de pages ? Comment savoir où sont *situées* les archives qui ne sont pas aisément repérables ? Comment *analyser* une multitude de documents de manière transversale et cohérente ? Quelle *conclusion* tirer d'une somme considérable de documents épars ? Évidemment, il y a autant de projets de recherche et de thèses qu'il y a

de chercheurs et de chercheuses¹. Difficile, donc, de résumer les éventuelles interrogations auxquelles il est possible de faire face. Plus encore, à chaque période historique étudiée correspond tout un lot de problèmes et d'incertitudes spécifiques. Pourtant, les grandes questions d'*accès* et de *traitement* des données concernent les archives de toute époque. Si l'archive antique revêt souvent un sens plus commun et concret — l'imaginaire collectif étant nourri de ces images de manuscrits poussiéreux et d'objets d'art fascinants qui réfèrent aussi à l'archéologie — elle semble d'emblée quasi inaccessible et impossible à déchiffrer. L'archive plus contemporaine apparaît quant à elle spontanément être plus facile d'accès, étant incarnée par tellement de supports différents que la sélection et le dépouillement représentent une dimension majeure du travail à effectuer. Il y a aussi à considérer, en plus de l'*accès physique*, la réalité de l'*accès au contenu* de ces archives, c'est-à-dire la capacité de les lire en vue de les comprendre. Une fois le document physiquement repéré, le chercheur ou la chercheuse doit parfois maîtriser une langue qui n'est pas la sienne afin de pouvoir le lire. L'apprentissage d'une nouvelle langue — ou encore l'aptitude à déchiffrer certaines calligraphies et à comprendre un langage « vieilli », y compris dans sa propre langue – fait donc aussi partie de la réalité d'un grand nombre d'historien.ne.s.

Plusieurs ouvrages à propos du travail de thèse — motivation à faire une thèse, choix du directeur ou de la directrice, difficultés liées à la rédaction, soutenance, l'après-thèse, etc. — ont été publiés². Quant au travail avec les archives, l'ouvrage le plus reconnu

¹ Dans le cadre de ce texte, les termes « historien », « chercheur », « étudiant » — ainsi que, naturellement, « historienne », « chercheuse » et « étudiante » — sont un peu utilisés comme des homonymes. Certains passages concernent certainement plus spécifiquement les étudiant.e.s ou les jeunes chercheur.e.s, mais la réalité globale exposée ici s'applique aussi les historien.ne.s qui ne sont plus étudiant.e.s.

² Quelques titres : Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *La thèse : un guide pour y entrer... et s'en sortir*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, 344 p. ; Geneviève Belleville, *Assieds-toi et*

est certainement celui de l'historienne française Arlette Farge, *Le goût de l'archive*³. Dans ce livre marquant et célébré dans l'historiographie, l'auteure ne s'intéresse pas seulement au contenu des archives qu'elle utilise — archives judiciaires du XVIII^e siècle —, mais aussi à la relation physique et sensuelle de l'historien.ne avec les documents. La grande qualité d'écriture et le vocabulaire imagé de l'auteure en font, par moment, un roman d'amour entre l'historienne et ses archives, une histoire de passion à tout le moins. Par ailleurs, le lyrisme de ce texte et certaines envolées passionnées de l'auteure pourrait parfois apparaître comme des portraits embellis du réel travail ardu en archives, mais son écriture habile et intelligente parvient certainement à attendrir même les esprits les plus échauffés par le travail intellectuel et à les réconcilier avec la passion initiale. Or, tant le bel ouvrage d'Arlette Farge que la vaste majorité des écrits actuels concernant le travail historique en archives ou la réalisation de la thèse⁴ négligent un aspect souvent incontournable : l'exil⁵. Le terrain décrit par Farge se limite principalement aux Archives nationales (France) ou aux Archives de la Bastille (Bibliothèque de l'Arsenal) alors que la plupart des écrits méthodologiques se concentrent sur le traitement des données à effectuer, une fois les documents en mains. Pourtant, nombre d'historien.ne.s doivent se déplacer

écris ta thèse ! : trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 125 p. ; Joan Bolker, *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day: a Guide to Starting, Revising, and Finishing Your Doctoral Thesis*, New York, Holt Paperbacks, 1998, 184 p. ; Umberto Eco, *Comment écrire sa thèse*, Trad. de l'italien par Laurent Cantagrel, Paris, Flammarion, 2016 (éd. It. 1985), 352 p.

³ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989, 156 p.

⁴ Incluant les « Guide de l'étudiant.e » présentés par les départements universitaires.

⁵ La professeure et chercheuse Nanette Neuwahl propose un court chapitre sur l'internationalisation des universités et le parcours des étudiant.e.s en déplacement international. Or, son texte concerne davantage les séjours de type « échange étudiant » incluant de la scolarité ou s'inscrivant possiblement dans le cadre d'une cotutelle et vise surtout les questions d'intégration des étudiant.e.s dans un milieu universitaire étranger. Les questions de solitude et d'adaptation culturelle y sont brièvement abordées, mais le texte ne concerne pas directement la réalité des séjours de recherche à l'étranger dans le cadre desquels les étudiant.e.s et les chercheur.euses ne sont pas nécessairement associé.e.s à un milieu universitaire sur place. Nanette Neuwahl, « L'intégration dans un contexte universitaire étranger », dans Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 51-64.

d'une ville à l'autre ou d'un continent à l'autre afin de récolter les archives nécessaires à leur étude. Ces exils, dont la durée varie grandement selon le projet, représentent pour plusieurs des passages obligés et signifient tout un lot de gestion et de logistique dont l'apprentissage se fait nécessairement *sur le tas*. Si la représentation que l'on se fait de ces séjours à l'étranger oscille entre l'image d'un mode de vie rêvé et celle d'une réalité éreintante, c'est probablement parce qu'il s'agit surtout d'un fin mélange entre les deux. Ces exils incarnent à la fois toute la beauté du travail en archives et la nature plus difficile des choix qu'il faut parfois faire pour y parvenir. L'objectif principal de ce texte est d'introduire cette réalité du séjour de recherche à l'étranger, dont les ressorts sont rarement discutés dans le parcours de formation en histoire⁶.

Le rapport à l'archive est sans conteste ce qui distingue l'histoire des autres sciences humaines et sociales, et l'accès à celle-ci nécessite de physiquement *retourner à la source*. En effet, malgré toutes les technologies à notre disposition entraînant la facilitation du travail de l'historien, pour bon nombre de ses tâches, tout n'est pas accessible en ligne ou par commande postale, loin de là. Évidemment, la réalité de chaque chercheur.euse est distincte, notamment en rapport à sa situation géographique initiale et aux déplacements qui sont nécessaires. Certaines des situations décrites dans ce texte concernent plus spécifiquement les longs exils de plusieurs mois ou années. Plus encore, les déplacements continentaux relativement courts — pensons, par exemple, à la réalité franco-allemande où les partenariats et les échanges entre la France et l'Allemagne sont très nombreux — sont assurément bien différents des déplacements lointains ou outremer, ne serait-ce que pour

⁶ Certain.e.s historien.ne.s en formation de premier et de second cycles trouveront peut-être ici quelques réponses à leurs questions ou seront, à tout le moins, initié.e.s à une réalité qui pourrait être prochainement la leur. Si cela peut faire œuvre utile, l'auteure en sera ravie.

la logistique. L'objectif de ce texte n'est donc pas de brosser un portrait exhaustif de toutes les réalités ni de donner une voix à toutes les expériences vécues. Il s'agit plutôt, dans une visée la plus réaliste possible, de discuter de quelques enjeux de cette réalité. Parallèlement, seront aussi abordés quelques aspects plus larges de la relation à l'archive.

Pourquoi partir ?

La nécessité de l'exil s'explique par plusieurs raisons de différents ordres. Si certain.e.s choisissent de s'établir à l'étranger dans l'objectif de poursuivre une formation dans une institution précise ou encore de séjourner à l'étranger durant les études afin de bénéficier de certaines ressources humaines, notamment un réseau de pairs ou une collaboration avec des professeur.e.s spécialistes, seront plutôt discutées ici les raisons spécifiques de l'*exil pour les archives*. Les collaborations enrichissantes et souvent très pertinentes avec un réseau à l'étranger s'avèrent la plupart du temps incontournables, mais elles relèvent d'un choix en vue de bonifier l'expérience et la formation de l'historien.ne. L'accès aux archives nécessaires pour l'étude d'un sujet précis tient quant à lui de l'obligation. Évidemment, le choix du sujet de recherche relève d'une décision personnelle qui s'effectuera en fonction des intérêts et des ambitions de chacun.e. Idéalement, il s'agira d'un choix éclairé alors que les décisions à venir, voire les sacrifices qui seront à faire, sont bien connues. Dans certains cas, l'étudiant.e optera délibérément pour un parcours nécessitant absolument un ou des séjours à l'étranger. Dans d'autres cas, il ne s'agit pas tout à fait d'une décision mûrement réfléchie, mais plutôt d'un élan naturel, voire d'un automatisme quasi aveugle. Après tout, la passion ainsi que la vivacité de l'intérêt pour un sujet de recherche sont absolument cruciales à la réalisation d'un projet et influencent

directement le choix de l'objet d'étude. Autrement dit, la situation idéale d'une décision découlant d'une réelle réflexion mettant en perspective toutes les avenues possibles et les potentielles expériences à venir ne survient que rarement. Et puis la vie universitaire n'échappe pas à cette réalité du temps qui nous semble accéléré ; le temps passe vite, les décisions s'enchaînent, les coups de tête surviennent, et l'on se retrouve, un jour, à lire des documents à des milliers de kilomètres de chez soi.

Encore aujourd'hui, malgré les avancées technologiques et la présence de plus en plus accrue d'archives sur des supports numériques accessibles presque partout, la vaste majorité des documents doivent être consultés sur place, c'est-à-dire dans les fonds d'archives. Plus encore, il arrive que des titres de la littérature spécialisée (monographies, ouvrages de référence) ne soient disponibles que dans certains pays. La quantité de documents existants — surtout contemporains — est incommensurable, puis il ne faut surtout pas sous-estimer l'étendue des possibilités quant à ce qui *est* un document d'archives. Les historien.ne.s sont souvent les premier.ère.s surpris.e.s — positivement ou négativement — par tout ce qu'il est possible de consulter. Pour les historien.ne.s du contemporain, les fouilles en archives et la récolte d'archives pourraient, dans certains cas, très facilement s'étendre sur plusieurs années pour un seul projet. Impossible, donc, de concevoir que cette masse de documents aurait été entièrement numérisée et rendue accessible. Évidemment, il y a aussi certaines questions plus délicates concernant l'accès aux archives empêchant leur diffusion plus large sur des supports numériques. Il existe en effet certaines restrictions, par exemple lorsqu'il s'agit de dossiers confidentiels ou personnels, sans négliger le fait que bon nombre de documents sont trop abîmés ou fragiles pour être manipulés à des fins de numérisation. Aussi, dans la plupart des cas, l'accès aux

archives est contrôlé, certains fonds d'archives — notamment nationaux/fédéraux — étant plus règlementés que d'autres. Il arrive que l'on exige une démonstration assez détaillée des objectifs de la visite en archives en plus des pièces d'identité officielles régulières. S'ajoutent aussi aux restrictions d'accès les méandres logistiques de certains fonds d'archives où un dialogue avec les archivistes s'avère nécessaire, ne serait-ce que pour comprendre le fonctionnement des lieux et la procédure de consultation des documents (apprentissage qui peut s'avérer parfois assez long). Certains catalogues ou banques de données ne sont aussi disponibles que dans le réseau informatique interne ; il faut donc s'y trouver pour y effectuer une recherche. Enfin, il ne faudrait pas négliger le fait que la consultation matérielle d'un document est préférable à la consultation numérique, même lorsque cette dernière est possible à distance et qu'elle représente un moyen plus pratique. « Un texte est toujours porté par une matérialité spécifique⁷ », écrivait l'historien français Roger Chartier. Ainsi, peu importe les moyens technologiques à disposition, la rencontre avec l'archive est nécessaire afin d'accéder à une perception globale du document dans sa forme physique originale, c'est-à-dire tel qu'il a été *créé*, qu'il a *existé* et qu'il a été *diffusé*. Les raisons techniques et méthodologiques justifiant le déplacement à l'étranger pour l'accès matériel aux archives sont ainsi visiblement nombreuses, mais elles ne représentent pas les seules explications. La recherche d'archives ne constitue pas seulement une exigence à la réalisation d'un projet de recherche, mais elle incarne une réelle quête nécessitant l'adoption d'un mode de vie entièrement dédié à cette *ambition de trouver* et

⁷ Roger Chartier, « L'écrit sur l'écran. Ordre du discours, ordre des livres et manières de lire », *Entreprises et histoire*, vol. 43, n° 2, 2006, p. 22.

menant à un apprentissage multidimensionnel dépassant largement les murs des fonds d'archives.

Archives, boulot, dodo...ou la découverte du monde !

Difficile de ne pas être absolument enthousiaste à l'idée de séjourner à l'étranger lorsque l'on songe à la quantité de découvertes — archivistiques ou autres — qui nous attend. Il suffit de se trouver de l'autre côté de l'océan, sur le quai d'une gare à attendre le train qui nous mènera aux archives pour constater que la pratique de l'histoire est le plus beau métier du monde (!) La quête des archives est une quête romantique, ne stimule-t-elle pas exaltation et rêverie ? À celles et ceux qui s'exilent aux fins de leurs recherches, ne rétorquons-nous pas quasi automatiquement : « Ah le rêve ! ». C'est qu'il y a en effet toute une dimension absolument romanesque au mode de vie de l'historien.ne en séjour de recherche. Déjà, il y a toute la dimension sensorielle et sensuelle de la manipulation des archives si bien décrite par Arlette Farge. Tous les documents écrits ne sont évidemment pas consultables en format original, c'est-à-dire en version papier, plusieurs n'étant disponibles que sur microfilms ou microfiches, notamment. Forcément, le rapport avec l'archive matérielle et originale se distingue d'avec celui entretenu via les autres supports. Le contact direct avec les traces du passé marqué par la manipulation tactile des documents en fait une expérience sensorielle qui connecte à une « autre dimension ». Ce rapport direct à l'archive est essentiel pour l'historien.ne, car il permet de ne pas oublier que nous écrivons sur « du vrai » et que l'objet de nos réflexions s'insère dans une réalité révolue, certes, mais ne relevant pas de la fiction. Les films en noir et blanc, les notes sérielles dactylographiées presque ennuyantes parce que tellement semblables les unes des autres

ou encore les portraits photographiques de gens que l'on n'a jamais connus nous semblent parfois comme appartenir à « un autre monde ». Même les expositions des musées *mettent en scène* une réalité qui semble chorégraphiée, comme tellement distanciée parce que littéralement mise sous verre dans un présentoir ou résumée sur une plaque. Tout semble si loin de nous, même les épisodes de l'histoire contemporaine. Or, ce sont justement les moments de contacts intimes avec les documents qui éveillent les sens et rapprochent l'historien de son objet d'étude, cela n'étant possible qu'en se rendant sur place, là où ils se trouvent. Puis, à l'expérience matérielle des archives s'ajoute l'expérience de la culture environnante, certainement essentielle à une bonne compréhension des archives et de l'histoire du lieu à l'étude, mais représentant aussi une grande part du rêve de ce séjour à l'étranger.

Dans certains cas, il faut être en mesure de se saisir du lieu visité pour arriver à bien naviguer dans le système des archives. S'il faut visiter plusieurs villes et/ou plusieurs fonds d'archives dans une même ville, un séjour prolongé est nécessaire pour se familiariser avec les lieux et ainsi effectuer des recherches profitables. Plus encore, bien connaître l'histoire de l'endroit où l'on effectue des recherches apparaît comme essentiel pour comprendre le système des archives (et des bibliothèques), et cet apprentissage s'effectue souvent sur le terrain. Prenons par exemple le système d'archives en Allemagne qui est assez complexe, surtout pour les étrangers. Nettement marqué par le fédéralisme de l'État et par son histoire administrative, le système d'archives allemand nécessite une certaine période d'adaptation avant de pouvoir y naviguer aisément. L'histoire nationale allemande, marquée par nombre de déchirures et d'épisodes chaotiques résulte en un système assez décentralisé, les archives étant réparties dans divers lieux à l'échelle nationale. Déjà, les appellations des

différents types d'archives sont à démêler pour quiconque souhaite y effectuer des recherches — *Staats-, Landes-, Stadt-, Kreis-, Kirchen-, Wirtschaftsarchive, etc.* — en plus de la multitude de fonds d'archives publiques, privées et confessionnelles à distinguer et à situer. Il y a décidément quelque chose de l'ordre de la quête à cette entreprise de recherche archivistique. *Où trouver ce type de document ? Dans quel type de fonds d'archives ? Où se situe ce fonds d'archives ? Comment s'y rendre ?* Heureusement, ces recherches nécessitent d'agréables épisodes de déplacements sur les routes et les rails du lieu à découvrir, voire certains moments d'heureux égarements dans les dédales de rues inconnues. Un rêve ? Absolument. Une exigence ? Aussi.

Cette nécessité de séjourner à l'étranger correspond forcément aussi à un certain besoin de connaître les lieux concernés par la recherche. Après tout, la contextualisation est au cœur de la pratique historique et il est justifiable de croire qu'il soit incontournable de s'imprégner culturellement du terrain où se sont déroulés les faits à l'étude. Un peu comme un.e journaliste qui prépare un reportage ou un dossier sur une situation actuelle et qui doit effectivement se rendre sur place pour enquêter, l'historien.ne qui enquête sur le passé doit visiter les lieux concernés afin d'y évaluer la possible persistance des traces, mais aussi dans l'objectif de saisir certains codes culturels, pratiques ou habitudes qui ne sont perceptibles que sur place. C'est aussi par le voyage, que l'historien.ne pourra poser un regard plus juste sur ce terreau de l'objet à l'étude et ainsi adapter sa vision personnelle du contexte, voire s'éloigner de certains présupposés ou clichés qui pourraient avoir influencé sa perception. Après tout, la démystification des préconceptions apparaît comme nécessaire à celle ou celui qui cherche à se rapprocher d'une certaine « vérité ». Puis, à l'aspect *nécessité* s'ajoute la dimension du *plaisir* à l'expérience du séjour de recherche à

l'étranger. Si le départ vers un pays ou un continent étranger se justifie effectivement d'abord par les besoins matériels à satisfaire aux fins de la recherche en cours et par la nécessité d'en apprendre davantage sur la société à l'étude, la soif de découvrir un nouveau monde agit certainement en guise de motivation. Mais, avant de se délecter d'un bon café sur une terrasse à Paris, de griffonner quelques idées dans le train entre Berlin et Prague, de sillonner les rues de Bamako à scooter, de déambuler dans les rues de New York ou de prendre l'apéro en compagnie d'un bon bouquin à Rome, une certaine organisation s'avère essentielle.

Avant de partir

Forcément, la quantité et la nature des préparatifs nécessaires avant le départ varient grandement selon les recherches à effectuer, la destination et la durée prévue du séjour. L'une des premières étapes avant un départ sur le terrain est habituellement l'apprentissage d'une langue lorsque cela s'avère nécessaire et que cela n'a préalablement pas été accompli. Il est aussi possible, voire préférable, de faire une formation en langue en immersion dans le pays visité. Il faut effectivement s'assurer d'avoir une certaine compétence dans la langue concernée par le projet d'étude, non seulement en vue de la consultation des archives, mais également afin de pouvoir efficacement fonctionner dans le système archivistique et accomplir certaines exigences administratives. En ce qui concerne les archives, le travail en amont est de première importance afin d'assurer la réalisation d'un travail efficace sur place, surtout lorsque le séjour de recherche est court.

Si certain.e.s ont une idée bien précise des documents à consulter, d'autres sont moins sûr.e.s quant à la nature des archives auxquelles recourir. Dans tous les cas, l'idéal est d'entrer en contact, plusieurs semaines ou mois avant le départ, avec les archivistes des différents fonds concernés afin d'évaluer si des documents pertinents s'y trouvent et, le cas échéant, y établir un corpus à consulter. Il est aussi grandement recommandé de commander les archives à l'avance lorsque possible. Elles seront ainsi prêtes à être consultées dès l'arrivée sur place (le délai de mise à disposition des documents après une commande peut être de plusieurs jours, c'est pourquoi il est souhaitable de prévoir ces démarches). Quant au travail en dehors des archives, il est préférable d'opter pour l'intégration à un réseau de pairs, soit via une organisation gouvernementale, une faculté universitaire ou une institution de recherche, car celle-ci pourra, dans certains cas, mettre à disposition un espace de travail. En plus de constituer un cadre à de potentiels échanges enrichissants, ce réseau réservera parfois de belles surprises : invitation à un séminaire ou à un colloque, activité non académique dans la ville, offre de cours de langue, etc.

Il faut également prévoir les aspects logistiques ne concernant pas directement les archives. D'abord, le séjour à l'étranger peut entraîner de lourds coûts financiers et nécessite la plupart du temps d'être financé par un programme de bourse de recherche. Les aléas de cette « course au financement » ne seront pas discutés plus longuement ici puisqu'une riche documentation sur le sujet est à disposition des candidat.e.s potentiel.le.s et que chaque profil correspond à un concours de bourse différent⁸. Pourtant, soulignons

⁸ Il est préférable de discuter de ces enjeux avec le directeur ou la directrice de thèse (ou de mémoire) et de rencontrer, lorsque nécessaire, les individus compétents des ressources d'aide aux étudiant.e.s des campus universitaires (ex : Aide financière). Certains des ouvrages cités en deuxième note de bas de page abordent également cette question. Par exemple : Emmanuelle Bernheim, « La thèse et l'argent », dans Emmanuelle Bernheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 75-87.

au passage que cet élément est prioritaire et qu'il occupe habituellement une grande part de la phase préparatoire, car le départ à l'étranger dépend la plupart du temps de l'obtention préalable d'un financement. Subsistent enfin à la préparation de tout.e chercheur.euse qui s'exile tous les aspects logistiques du quotidien et du déplacement. Dans plusieurs cas — surtout s'il s'agit d'un séjour de recherche relativement long (ou très long !) — certaines démarches sont de rigueur afin d'obtenir les documents obligatoires relatifs à cette période à l'étranger. Prenons par exemple le cas d'un séjour de recherche en Allemagne. Pour les citoyen.ne.s canadien.ne.s, il n'est pas exigé d'avoir un visa pour franchir les frontières de l'Allemagne et il est possible de visiter le pays pendant trois mois sans visa. Toutefois, si l'on souhaite être en sol allemand pendant plus de trois mois, il faut absolument obtenir un visa ou un titre/permis de séjour. Il est possible d'effectuer les démarches au Canada afin d'obtenir un visa avant le départ, mais il est aussi envisageable (et ce n'est pas le cas pour les citoyen.ne.s de tous les pays) de faire une demande de titre/permis de séjour une fois sur place (le visa sert à entrer au pays, il n'est ainsi délivré que hors de l'Allemagne). En Allemagne, le titre/permis de séjour sera délivré par les autorités du service aux étrangers et il nécessite une certaine quantité de prérequis. Par exemple, il faut fournir une preuve de ressources financières suffisantes pour la durée du séjour, une preuve de couverture santé à destination, des pièces justificatives (emploi, institution de recherche ou académique), quelques formulaires à remplir et une preuve de résidence dans la ville où la demande est effectuée. L'obtention de cette preuve de résidence nécessite en elle-même tout un processus incluant une prise de rendez-vous avec les autorités plusieurs semaines à l'avance, comme cela est le cas pour la rencontre nécessaire auprès des autorités en vue de l'obtention du titre/permis de séjour. Évidemment, l'étape initiale à l'obtention d'une

preuve de résidence est d'avoir un lieu « officiel » où loger, car la preuve de résidence consiste en un enregistrement auprès de la ville. Les exigences varient parfois légèrement d'une ville allemande à l'autre en ce qui concerne le lieu de résidence, mais dans le cas de la capitale, il faut présenter des formulaires précis et des preuves officielles comme le contrat de location d'un appartement et l'autorisation du propriétaire à effectuer un enregistrement à cette adresse. En plus d'être indispensable en vue de l'obtention du titre/permis de séjour au pays, la preuve de résidence est parfois exigée pour d'autres procédures comme l'ouverture d'un compte bancaire ou l'inscription à une bibliothèque. L'ensemble de ces démarches s'effectuent relativement facilement si les consignes et les prérequis sont respectés. La maîtrise de la langue d'usage s'avère ici — et certainement dans les cas similaires ailleurs — être un grand atout, car contrairement à ce que l'on pourrait croire, tous et toutes ne maîtrisent pas l'anglais (encore moins le français) dans les bureaux officiels de la ville ou de l'État (mais il existe souvent une documentation — bien que parfois partielle — en anglais sur les sites internet respectifs). Finalement, une partie de ces démarches s'effectuent bel et bien une fois sur place, mais il est recommandé (et plus agréable !) d'en connaître les exigences et les ressorts avant l'arrivée sur place.

Partir

Pour qui a déjà voyagé avant d'effectuer un séjour de recherche à l'étranger, le départ est tout à fait semblable à un autre dans ses aspects techniques, mais il peut revêtir une charge émotive et intellectuelle très différente. S'entremêlent la sensation enivrante de partir en « mission » à la recherche du Saint Graal archivistique, une certaine anxiété liée à cette expérience nouvelle pour qui n'a jamais véritablement « vécu » à l'étranger et le

« poids » — voire la « pression » — d'effectuer un séjour fructueux étant donné la somme des préparatifs effectués en amont, l'énergie et les ressources investies pour sa réalisation et, évidemment, que le succès du projet de recherche en dépend directement. L'esprit et le cœur se situent ainsi quelque part entre la fébrilité et l'appréhension, surtout lorsqu'il s'agit du premier séjour de recherche à l'étranger et encore davantage quand il s'agit d'un long séjour et/ou d'un envol vers une destination jamais visitée auparavant. Certain.e.s seront surtout anxieux.euses de découvrir leur nouveau « chez-soi », d'autres n'auront en tête que la somme de travail à abattre une fois sur place alors que d'autres ne songeront à ce moment-là qu'aux nombreux formulaires qu'il faut remplir en vue d'être bien en règle. Or, parmi la grande variété d'expériences vécues de séjours en archives à l'étranger qu'il serait possible de décrire, il demeure bien une constante : la liberté.

Les archives et la liberté comme mode de vie

Nous sommes parfois bien sévères, voire cyniques et frustré.e.s, envers la vie universitaire (et souvent avec raison). Cette dernière est de plus en plus formalisée et ponctuée d'exigences, d'évaluations et de suivis rigoureux en plus de la compétition toujours plus féroce quant aux publications des travaux (« *publish or perish* ») et à l'obtention de financement. Certes, cette réalité est parfois éreintante et provoque ses lots de remises en question et de difficultés, mais la vie intellectuelle — celle des historien.ne.s dans le présent cas — est une vie empreinte de liberté, surtout en période de recherche.

« Ce sera la plus belle période de ta vie, tu verras », diront certain.e.s professeur.e.s aux doctorant.e.s en exil. Et ils et elles ont raison.

Mis à part les engagements possibles en vue, par exemple, de participer à certaines activités scientifiques et l'ensemble des autres responsabilités qui peuvent varier grandement d'un individu à l'autre, le séjour de recherche en archives est un moment de liberté, car l'horaire est largement ouvert à une gestion individuelle. Évidemment, la réalité peut varier considérablement selon le statut du chercheur ou de la chercheuse — candidat.e à la maîtrise, doctorant.e, post-doctorant.e, chercheur.euse en contrat, chercheur.euse indépendant.e, professeur.e, etc. — et même d'un séjour de recherche à l'autre. Sont surtout concerné.e.s par cette grande liberté celles et ceux qui ont l'opportunité d'un moment dédié entièrement (ou presque) à la recherche. Dans ce cadre, les tâches à effectuer sont bien réelles et la *to do list* est bien garnie, mais en dehors de la restriction des heures d'ouverture des différents lieux à visiter, le maniement de l'horaire appartient tout à fait à l'historien.ne. Pour qui souhaite travailler dix heures par jour, tous les jours ou pour qui souhaite plutôt opter pour des périodes très intenses de travail en semaine et se reposer les fins de semaine, il est possible de le faire. Autrement dit, l'horaire est véritablement à géométrie variable et il serait dans certains cas possible de ne faire absolument rien pendant des semaines sans que personne ne le sache, littéralement ! Évidemment, qui choisirait d'opter pour un relâchement prolongé de la discipline de travail, écoperait certainement d'un « *reality check* » au moment du bilan et du départ. Pourtant, bien que la charge de travail semble parfois insurmontable et que, par conséquent, la majorité des individus s'astreignent à un horaire de travail très chargé, il ne faudrait pas manquer de reconnaître cette grande liberté du mode de vie de la recherche en archives. Par ailleurs, c'est justement cette liberté,

jumelée à une gestion du temps responsable et efficace, qui permet aux exilé.e.s de découvrir les joies de la vie à l'étranger. Entre deux séances intensives de travail en archives, il est possible de s'imprégner de la culture ambiante et de créer ses propres petites habitudes, « loin de la maison ». Si un jour la multitude de souvenirs de moments bien précis dans les archives s'entremêle pour ne devenir qu'une large expérience — « les Archives » —, les moments vécus loin de la machine lectrice de microfilms et des petits pupitres d'une salle de lecture, marquent certainement la mémoire. Pourtant, si les réjouissances d'un séjour à l'étranger sont sans contredit nombreuses, la réalité d'un mode de vie dédié aux archives en est souvent une vécue de manière solitaire.

Solitude

Quitter le pays afin de consulter des archives dans l'objectif de poursuivre une carrière d'historien.ne est certes un *choix* pour quiconque s'y aventure. Or, que cela soit un choix — éclairé ou guidé par un enthousiasme spontané et candide — ne signifie pas que certaines dimensions de cette réalité ne puissent s'avérer plus ardues ou simplement moins enlevantes que d'autres. La pratique de l'histoire représente bien souvent un travail solitaire, y compris pour celles et ceux qui n'ont pas à séjourner « loin de la maison » pour accéder à « leurs » archives. Le travail intellectuel et la recherche sont largement, et ce pour la majorité des domaines, marqués par un certain isolement⁹. Les longues heures aux archives, les jours passés à la bibliothèque ou devant l'ordinateur du bureau ou de la maison ainsi que tous ces moments de réflexions actives sont des épisodes très solitaires, plus

⁹ Voir : Christine Vézina, « Les isolements du parcours doctoral », dans Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 233-243.

encore lorsque la surspécialisation entraîne une certaine imperméabilité entre les recherches respectives¹⁰. Mais, ce qui distingue l'expérience de la solitude vécue à l'étranger (durant un séjour en archives prolongé) de celle plus « habituelle » vécue « à la maison » ou alors de celle expérimentée lors d'un séjour de formation à l'étranger est la « double coupure » du réel. Peu importe où l'on se trouve, la recherche active et intensive en archives est une réelle « coupure » ; l'historien.ne occupe la majorité de son temps à consulter, parcourir, lire, déchiffrer et interroger des documents, et ce, parfois durant de très longues périodes. Mais s'exerce en parallèle de cette « absorption » dans les archives — qui mènent parfois l'historien.ne à pratiquement « vivre » dans cet « ailleurs temporel » — une seconde « coupure » lorsqu'un individu se retrouve seul dans un pays ou un continent étranger. La solitude est bien entendu une réalité mieux vécue par certain.e.s que par d'autres, l'historien.ne est d'abord un individu avec ses propres appréhensions et sensibilités. Certes, un certain isolement facilite la routine d'un quotidien dédié aux archives, mais cet isolement — voire cette dévotion — peut parfois peser lourd, d'où l'intérêt d'intégrer un réseau de pairs lorsque possible. Ressentir cette solitude n'atténue en rien la passion dévolue au projet de recherche en cours et aux archives à consulter ; il s'agit simplement d'une réalité à laquelle se retrouvent confronté.e.s certain.e.s chercheur.euse.s qui vivront de longs mois, voire des années à l'étranger. Loin des proches, des gens aimés, des repères du quotidien et du chez-soi, le nez constamment dans les archives. Puis il y a celles et ceux qui sont laissé.e.s derrière et qui acceptent — ou tolèrent — ce mode de vie qui nécessite des exils sporadiques. Or, les désagréments de cet isolement ou de ces moments de solitude (car l'expérience peut être cyclique) sont

¹⁰ Sur l'isolement doctoral et plusieurs réalités bien concrètes du parcours doctoral, voir : Héloïse Lhéréte, « La solitude du thésard de fond », *Sciences humaines*, vol. 230, n° 10, 2011, <http://bit.ly/2bMlpwj>.

vivement contrebalancés par les instants de grande satisfaction causés par cette « magie » qu'est la quête archivistique.

Pleurer (de joie) aux archives

Il y a toujours une part d'inconnu dans la recherche en archives. Certains projets de recherche mèneront à des découvertes plus attendues et d'autres à des révélations absolument inattendues, cela varie grandement en fonction de la nature du projet et des « besoins » archivistiques. Or, dans la totalité des cas, nul n'est à l'abri (heureusement !) des grands moments de joie causés par la découverte d'un document inespéré, voire d'une image ou d'une simple phrase cachée au creux d'un texte auparavant négligé. Plus encore, certain.e.s auront la chance de mettre la main sur des documents inédits n'ayant jamais été étudiés. Ces instants de douce (ou explosive !) excitation s'avèrent parfois très rares, mais ils ponctuent un travail de consultation qui, bien que passionnant, peut rapidement devenir monotone parce que grandement répétitif. Il faut aussi considérer la phase d'attente reliée à la recherche des archives à l'étranger, car il est impossible de consulter les documents souhaités avant de se rendre sur place. Ainsi, durant toute la période des préparatifs, la liste des documents d'archives à consulter se rallonge et *l'anticipation* s'accroît. Les découvertes seront-elles satisfaisantes ? Quel type de texte se cache-t-il derrière ce titre très vague et général, mais prometteur ? S'y cache-t-il un petit bijou ou une grande déception ? Sera-t-il possible d'articuler une thèse grâce à ce document ou sera-t-il relégué à une simple note de bas de page ? L'accès direct au document étant impossible avant d'être sur le terrain, les hypothèses quant à son réel contenu se multiplient, surtout lorsque les informations fournies sont très minimalistes. Ce n'est qu'une fois les manuscrits en mains

que l'historien.ne peut en apprécier le contenu et s'en réjouir ou s'en désoler. Quand on fait face à une découverte insatisfaisante, on passe au prochain document en espérant mieux, mais lorsqu'un document dont le titre trônait sur la liste des documents à consulter depuis des mois s'avère fascinant et incroyablement incontournable, il s'agit d'un moment « magique » qui marque très certainement le parcours intellectuel de l'historien.ne, mais aussi son expérience émotionnelle. Après tout, c'est dans ces instants de contact direct avec les traces du passé que l'historien.ne a la sensation la plus aiguë de « rencontrer » l'objet de ses recherches. Et puis, à l'anticipation pré-exil s'ajoute le fait que la découverte d'un seul document peut dans certains cas secouer le projet de recherche tout entier, voire redonner du dynamisme à une période plus creuse et stagnante de la recherche. L'archive tant attendue qui s'avère à la hauteur des espérances ou la découverte impromptue, mais incroyable ont décidément de quoi tirer une larme (de joie)...

Dis, quand reviens-tu ?

Les séjours en archives peuvent s'étendre sur plusieurs mois, voire des années, et parfois durer bien plus longtemps que prévu. Certains séjours sont prolongés pour des motifs personnels alors que d'autres entreprises nécessitent simplement davantage de temps. Le travail en archives relève d'un apprentissage empirique et il ne teste pas tellement l'intelligence, mais la persévérance. Bien que les compétences analytiques et organisationnelles facilitent certainement le travail en archives, il faut s'armer de patience, car malgré toute la passion et la dévotion investies, il existe une relative limite à la quête boulimique de documents. Chaque document doit être repéré, commandé, consulté, rigoureusement lu, analysé et classé. Ce ne sont parfois que les exils prolongés qui

permettent les heureuses découvertes tardives et improbables ainsi que les rencontres imprévues, mais marquantes. Et puis, après des mois à papillonner dans les archives à l'autre bout du monde et à se constituer un nouveau mode de vie dominé par la routine des archives, on effectue souvent la découverte la plus inattendue... on ne veut plus repartir !

Construction de la profession infirmière en Suisse dans une perspective transnationale : la valeur documentaire du *Journal Source* (1890-2017), la plus ancienne revue infirmière publiée à ce jour¹¹

SÉVÉRINE PILLOUD, JOËLLE DROUX ET CÉCILIA BOVET

Séverine Pilloud est Professeure ordinaire, docteure en histoire, Institut et Haute École de la Santé La Source, Lausanne, HES-SO, Suisse. Ses recherches portent sur l'histoire de la profession infirmière et des systèmes sanitaires, la professionnalisation du secteur sociosanitaire, l'histoire sociale et culturelle de la vieillesse, l'histoire du corps, l'histoire des patient.e.s et de la relation thérapeutique. Avant l'étude en cours, « La construction de la profession infirmière en Suisse dans une perspective transnationale : La circulation des idées et pratiques professionnelles entre le niveau local et l'étranger documentée par le Journal Source (1890-2015) », elle a été requérante principale pour différentes recherches en histoire, notamment sur « l'histoire des discours et pratiques relatifs aux droits des patient.e.s âgé.e.s (1970-2012) » (avril 2013 à mai 2014) ou « l'histoire de la prise en charge institutionnelle des personnes âgées entre la fin du 19e siècle et la première moitié du 20e siècle » (juin 2011 à juin 2013). Elle a aussi dirigé l'étude sur la « Dimension relationnelle de l'accompagnement soignant et incidence sur la qualité de vie perçue par les personnes âgées », de mars à décembre 2016.

Joëlle Droux est docteure ès Lettres de l'Université de Genève (Histoire générale), maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève), membre de la Société suisse d'histoire et de la European Association for the History of Nursing (EAHN) et de la History of International Organizations Network (HION). J. Droux a consacré sa thèse de doctorat et une diversité de publications à l'histoire sociale de la profession infirmière ; elle a collaboré à plusieurs recherches financées par le Fonds national suisse sur l'histoire des politiques sociales dans un contexte helvétique, puis avec une perspective transnationale ; elle a exploré cette dimension des phénomènes transnationaux dans une diversité de publications (en tant qu'auteure et éditrice de dossiers ou publications consacrés à ce domaine de recherche). Elle dispose d'une expérience ample dans le domaine de la recherche historique et de l'enseignement, avec des champs de compétences qui regroupent l'histoire des politiques sociosanitaires et des professions associées, l'histoire de l'éducation et de l'enfance, l'histoire des systèmes éducatifs et de formation et l'histoire des organisations et des réseaux internationaux.

Cécilia Bovet est adjointe scientifique à l'Institut et Haute École de la Santé La Source, Lausanne, HES-SO, Suisse. Elle possède un Master en histoire et collabore avec Séverine Pilloud dans ses projets de recherche en lien avec l'histoire de la profession infirmière, l'histoire des patient.e.s et de la relation thérapeutique et l'histoire de la vieillesse. Elle est également médiatrice culturelle dans le domaine des arts visuels.

¹¹ Cet article est tiré d'une recherche antérieure intitulée « La construction de la profession infirmière en Suisse dans une perspective transnationale : La circulation des idées et pratiques professionnelles entre le niveau local et l'étranger documentée par le Journal Source (1890-2015) ».

Équipe de recherche : *Séverine Pilloud : Requérante principale. Joëlle Droux : co-requérante. Collaboratrices scientifiques : Émilie Bovet et Cécilia Bovet. Financement : Fonds national suisse (FNS)*

Résumé : *Le Journal Source constitue la plus ancienne revue professionnelle encore publiée à ce jour. Il a été créé en 1890 par Valérie et Agénor de Gasparin, les fondateurs de la première école laïque de soins au monde, La Source (fondée en 1959 à Lausanne, Suisse romande). Conservé dans son intégralité dans les archives de l'Institut et Haute École de Santé La Source, il documente plus de 125 ans d'évolution de la profession infirmière, tout en donnant à voir les différents transferts possibles de modèles théoriques ou de gestes techniques entre le local, le national et l'international. Il contient en effet nombre d'articles ou de comptes rendus tirés de publications européennes ou nord-américaines, dont il est possible d'analyser les modes de réception et d'appropriation par les principaux protagonistes actifs sur le plan romand. Le Journal Source a de plus l'intérêt de donner la parole autant à des membres de la direction de l'école - fondateurs de l'institution, médecins, pasteurs ou infirmières cadres - qu'à des élèves ou des anciennes étudiantes, qui s'expriment sur le déroulement des études, les expériences de stage à l'étranger, les conditions de travail dans des établissements hospitaliers helvétiques ou dans des contrées voisines, ou encore sur le processus de professionnalisation, tel qu'il s'organise sur le plan local ou à un niveau transnational. Notre recherche vise à examiner les transferts au niveau des connaissances et des pratiques de santé en proposant une périodisation qui tient compte des influences réciproques entre les différents pays occidentaux, une perspective transnationale fortement valorisée dans l'historiographie récente.*

Objet d'étude

Une source exceptionnelle et une approche novatrice

L'histoire de la profession infirmière a fait l'objet d'un grand nombre de publications ces dernières années, provoquant un profond renouvellement des perspectives de recherche, des terrains explorés et des connaissances acquises. Notre travail vise à analyser, en adoptant une approche transnationale hautement valorisée dans l'historiographie actuelle, un corpus archivistique particulièrement riche et original puisqu'il s'agit du plus ancien journal infirmier existant. Notre source principale est en effet le *Journal Source*, édité depuis 1890 à l'initiative de l'école d'infirmière de *La Source*. Fondée à Lausanne (Suisse romande)

en 1859 par Valérie et Agénor de Gasparin¹², celle-ci représente la première institution laïque au monde de formation de « gardes-malades ». Bien qu'implantée dans le canton de Vaud, cette école a entretenu dès le début de son existence des liens étroits avec nombre de pays étrangers, en recrutant des élèves venues de toute l'Europe et en envoyant des étudiantes stagiaires bien au-delà des frontières helvétiques.

La fréquence de parution du *Journal Source* est trimestrielle les 10 premières années (1890-1900), bimestrielle jusqu'à 1907 puis mensuelle jusqu'en 1982 ; elle redevient bimestrielle jusqu'en 1994. Dès l'année suivante, elle passe alors à une parution trimestrielle, encore d'actualité aujourd'hui. Cette publication offre l'opportunité rare de documenter plus de 125 ans d'évolution de la profession infirmière tout en donnant à voir les différents transferts possibles entre le local, le national et l'international dans la constitution de l'identité infirmière. Le journal contient en effet nombre de comptes rendus tirés d'autres revues professionnelles contemporaines européennes ou nord-américaines, et il se fait également l'écho des modifications majeures survenues sur le plan international : ainsi, ses rubriques principales ou les dossiers qu'il met en exergue se réfèrent par exemple à l'introduction de nouveaux savoirs ou actes de soins, aux modes de collaborations avec les autres professions médicales ou de santé, aux actions militantes des associations de défense professionnelle, aux recommandations liées au contenu du cursus d'études, à des prescriptions déontologiques, ou encore à des aspects éthiques en lien avec la relation thérapeutique avec les patients. Ainsi, ce support archivistique nous permet de dégager les étapes majeures qui ont scandé l'évolution de la profession infirmière entre la fin du 19^e siècle et l'époque contemporaine en variant les

¹² Denise Francillon, *Valérie de Gasparin, une conservatrice révolutionnaire : cinq regards sur une vie*, Lausanne, Éditions Ouvertures, 1994, 142 p. ; Michel Nadot, « Une histoire oubliée : Valérie de Gasparin-Boissier, grande "pédagogue" suisse protestante du XIX^e siècle, fondatrice de la première école de soignantes laïques du monde », dans Denise Francillon, *op. cit.*, p. 72-92.

focales d'analyse du local à l'international, en examinant de quelle manière les prescriptions internationales ont été reçues, interprétées et implémentées à l'échelle d'une école romande à la fois pionnière et héritière sur le plan sociohistorique. C'est sur cette diversité d'échelles analytiques que se fondent nos problématiques et hypothèses de recherche principales.

Problématique et hypothèses préliminaires

Plus-value d'une perspective transnationale pour l'analyse diachronique d'un journal professionnel

Notre hypothèse principale admet que le contexte local ne suffit pas à rendre compte des transformations historiques, mais doit être mis en perspective avec la circulation d'idées, de modèles et de pratiques sur le plan international, en considérant les processus d'appropriation, de traduction ou de résistance appliqués par les différents acteurs du changement sociohistorique. Sur une durée de plus de 125 ans, le *Journal Source* offre une tribune à une diversité de personnes qui ont été témoins des mutations constitutives de la profession infirmière depuis la fin du 19^e siècle, en Suisse, mais aussi à l'échelle européenne et nord-américaine. Il donne la parole tant bien à des membres de la direction de l'école — fondateurs de l'institution, médecins, pasteurs ou infirmières cadres — qu'à des élèves ou des anciennes étudiantes, qui s'expriment sur le déroulement des études, les expériences de stage à l'étranger, les conditions de travail dans des établissements hospitaliers helvétiques ou dans des contrées voisines, ou encore sur le processus de professionnalisation, tel qu'il s'organise sur le plan local ou à un niveau international.

L'approche transnationale dans l'historiographie de la santé et des soins

La perspective transnationale, entendue non pas comme nouvelle discipline ou école historique, mais bien comme une approche attentive aux processus qui transcendent les frontières¹³, s'avère une ressource épistémologique d'importance pour renouveler le champ de l'histoire de la profession infirmière¹⁴. Plusieurs études récentes se sont ainsi déjà attachées à décrire le développement du nursing en élargissant la focale au-delà des territoires nationaux, ce qui permet de prendre la réelle mesure des courants principaux qui traversent la construction de cette profession en dehors des particularismes locaux. Examiner les transferts au niveau des connaissances et des pratiques de santé ou des modes d'organisations professionnelles favorise une proposition de périodisation qui tient compte des influences réciproques entre les différents pays occidentaux¹⁵. En fin de compte, la mise en œuvre de cette perspective transnationale offre un moyen de dépasser les apories interprétatives d'un développement centré uniquement sur le cadre local ou national.

La première école laïque de soins infirmiers au monde et ses liens sur le plan international

¹³ Kiran Klaus Patel, «An Emperor without Clothes? The Debate about Transnational History Twenty-five Years on», *Histoire@Politique*, vol. 26, 2015, p. 1; Pierre-Yves Saunier, *Transnational history*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, 208 p.

¹⁴ Patricia D'Antonio, «Thinking About Place: Researching and Reading the Global History of Nursing», *Texto & Contexto Enfermagem*, vol. 18, n° 4, 2009, p. 766–772; Patricia D'Antonio *et al.*, «Histories of nursing: The power and the possibilities», *Nursing Outlook*, vol. 58, n° 4, 2010, p. 207–213.

¹⁵ Kerry Nolte, «Nursing history—questions and perspectives», *Medizinhistorisches Journal*, vol. 47, n° 2–3, 2012, pp. 115–128; Ada Spitzer *et al.*, *Les soins infirmiers en Europe. Vers plus de similitude ou plus de différence ?* Chêne-Bourg, Éditions Médecine & Hygiène, 2008, 229 p.

Le cas de l'école vaudoise d'infirmières de *La Source* est particulièrement pertinent pour mener une étude prenant en compte les dimensions locales, nationale et transnationale. Ouverte à Lausanne une année avant la création de la Nightingale Training School à Londres¹⁶ par deux philanthropes établis en Suisse romande, elle a joué un rôle pionnier dans le développement de la formation infirmière en dehors du cadre confessionnel des congrégations catholiques ou des maisons de diaconesses protestantes¹⁷. Son action novatrice dans le domaine des études en soins lui a immédiatement valu un certain retentissement sur le plan international, qui se traduit notamment dans le *Journal Source* par l'édition de nombreuses lettres ou contributions provenant de correspondants étrangers. De fait, *La Source* a constitué la première école ouvrant ses portes à des femmes laïques auxquelles elle permettait l'accès à un emploi sans qu'elles soient rattachées à une communauté religieuse, une caractéristique qui l'amena à nouer des liens avec plusieurs établissements de semblable inspiration en France ou en Belgique¹⁸.

Une pluralité d'études de cas a mis à jour la complexité de la Suisse, où s'y côtoient plusieurs confessions¹⁹ : l'étude des institutions de diaconesses créées en Allemagne et de leur incidence sur les modèles d'organisation et la formation d'infirmières dans plusieurs cantons romands et alémaniques s'est notamment montrée d'une utilité essentielle pour comprendre

¹⁶ Denise Francillon, *op. cit.*, p. 102 ; Michel Nadot, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷ Norbert Friederich, « Überforderte Engel? Diakonissen als Gemeindeschwestern », dans Sabine Braunschweig, dir., *Pflege - Räume, Macht und Alltag*, Zürich, Chronos, 2006, p. 85-94; Susanne Kreuzer, « Nursing body and soul in the parish: Lutheran deaconess motherhouses in Germany and the United States », *Nursing History Review*, vol. 18, 2010, p. 134–150.

¹⁸ Evelyne Diebolt et Nicole Fouché, *Devenir infirmière en France, une histoire atlantique ? (1854-1938)*, Paris, Éditions Publibook, 2011, p.113 ; Arlette Joiris, *De la vocation à la reconnaissance, les infirmières hospitalières en Belgique : 1789-1970*, Socrate Éditions Promarex, 2009, 247 p.

¹⁹ Barbara Dätwyler, *Erlebte Geschichte der Pflege zwischen 1930 und 1970 in der Schweiz: ein Beitrag zur historischen Pflegeforschung*, Bern, Direktion Pflege, Medizinisch-technische und Medizinisch-therapeutische Bereiche, Inselspital, 1999, 144 p.; Michel Nadot, « La formation des religieuses hospitalières pour les hôpitaux laïcs : de Fribourg en 1759... à Lausanne en 1859 », dans *Pédagogie chrétienne, pédagogues chrétiens, Colloque International D'Angers, septembre 1995 [tenu à L'Université Catholique de L'Ouest]*. Paris, Don Bosco, 1996, p. 239-247 ; Alfred Fritschi, *Schwesterntum. Zur Sozialgeschichte der weiblichen Berufsrankenpflege in der Schweiz 1850-1930*, Zürich, Chronos, 1990, 224 p.

l'évolution professionnelle en Suisse, comme dans une partie de l'Europe protestante. Ces travaux sont toutefois concentrés sur la période fondatrice du mouvement en faveur de la professionnalisation des soins infirmiers entre la fin du 19^e siècle et le milieu du 20^e siècle. Or, le processus globalisant de modernisation des sociétés dès les années 1950 — et son impact sur les systèmes de santé, de formation et de protection sociale notamment — a considérablement modifié les conditions prévalant dans les cursus et l'exercice de la profession infirmière. Cette période charnière et les configurations radicalement nouvelles qu'elles ont pu générer restent peu traitées par l'historiographie, *a fortiori* dans une perspective qui dépasse les frontières régionales ou nationales. C'est précisément cette lacune que notre recherche vise à combler grâce au *Journal Source*, lequel autorise une étude, sur la longue durée, des variations d'échelles du local à l'international et se révèle susceptible d'éclairer les prises de positions et interactions des acteurs sociaux concernés par l'évolution du secteur sanitaire depuis la fin du 19^e siècle.

Sources prévues et leur justification

La valeur heuristique du Journal Source

L'importance documentaire des périodiques est unanimement reconnue par les historien.e.s soucieux de produire des interprétations considérant l'échelle microsociale et locale, un niveau analytique où s'échangent les idées, négociations ou pratiques des sujets sociaux qui font eux-mêmes l'expérience du changement social, qui naturellement s'inscrivent aussi dans un contexte global les soumettant à des influences transnationales. Dans le champ de la santé et des soins, la valeur des journaux infirmiers est désormais admise comme fondamentale par la communauté scientifique pour observer la façon dont les

professionnels soignants ont agi ou réagi dans le développement de leur domaine d'activité. Ainsi, le Wellcome Trust a financé en 2004 la numérisation du *British Journal of Nursing* (1888-1956)²⁰, avec le projet de rendre compte des débats, controverses et initiatives ayant conduit à la professionnalisation infirmière. En comparaison, le *Journal Source* couvre une période plus large encore, ce qui en fait une archive historique hors du commun permettant une recherche diachronique sur plus de 125 ans. Elle est notamment d'un intérêt toujours peu exploité en ce qui concerne les décennies 1970 à 2010, qui a vu pourtant les conditions d'exercice de la profession radicalement bouleversées avec des facteurs macro-sociaux et transnationaux tels que la tertiarisation de l'économie, l'affirmation de l'État social, la généralisation du travail féminin, la massification et l'allongement de la scolarité pour les deux sexes ou encore l'accroissement technologique lié aux soins.

Le choix d'une approche transnationale s'avère des plus féconds d'un point de vue heuristique pour analyser les échanges entre le contexte vaudois ou helvétique et le cadre international, ainsi que la façon dont les acteurs de la profession ont reçu ou relayé de tels transferts d'idées et de pratiques. Il apparaît donc comme une porte d'entrée précieuse pour étudier les mécanismes de circulation transnationale dans le domaine infirmier : échanges d'idées, de projets, de normes formelles ou informelles, de modèles d'intervention, ainsi que les modalités de leur appropriation, ou au contraire les résistances qu'ils suscitent, voire les rejets qu'ils provoquent dans un cadre national et local donné²¹. Cette recherche comporte dès lors une portée scientifique considérable : d'abord parce qu'elle permet de voir les logiques à l'œuvre dans la construction de la profession infirmière propre au contexte suisse, un cas de

²⁰ Journal créé par Ethel Bedford Fenwick, fondatrice de la première association professionnelle internationale en 1899, le Conseil International des Infirmières.

²¹ Sophie Pilloud, *Étude du Journal Source entre 1890-1945, organe de l'école d'infirmières La Source, à Lausanne. Les ambiguïtés d'un journal d'institution*. [Mémoire de licence] (histoire contemporaine), Université de Lausanne, 1996, 61 p.

figure qui reste relativement peu connu²². En outre, la situation particulière du canton de Vaud, au carrefour de plusieurs paysages linguistiques et culturels, a fait de cette contrée un lieu de médiation crucial pour certains transferts entre l'Europe occidentale et centrale, en matière éducative notamment²³, et ce à une période où les réformes pédagogiques sont déjà largement discutées et construites dans des espaces et à des échelles transcendant les frontières²⁴.

Les possibilités et les limites analytiques d'un journal professionnel relié à une école

Le *Journal Source* représente, dès sa création en 1890, l'organe officiel de l'institution *La Source*. À ce titre, il permet de tisser un lien entre l'école et ses élèves, qui sont explicitement tenues de le lire à chaque parution (entre 4 et 12 fois par année suivant les époques). Il répond également à des impératifs de formation continue, puisque les Sourciennes diplômées de l'école le reçoivent et persistent à le consulter ou à y écrire. Dans cette optique, ce corpus archivistique tend à reproduire un discours qui représenterait l'ensemble de l'institution, dans lequel des voix discordantes sont difficilement acceptables. De fait, les différents auteurs qui prennent la plume dans le *Journal Source* peuvent y faire paraître des articles à la condition tacite de respecter les fondements idéologiques de l'école et de s'y conformer dans une certaine mesure. Dans cette optique, les non-dits et les omissions sont

²² Michel Nadot, « La professionnalisation du métier et des savoirs infirmiers : d'une activité soignante profane à une formation scientifique en Haute école spécialisée », *Traverse*, vol. 3, 2002, p.55-65 ; Michel Nadot, « Fundamental research in nursing sciences historical research on the foundations of a discipline » [French]. *Recherche en Soins Infirmiers* (109), 2002, p. 57-68 ; Michel Nadot, « La formation des infirmières, une histoire à ne pas confondre avec celle de la médecine », dans Walter dir., *Peu lire, beaucoup faire, pour une histoire des soins infirmiers au XIXe siècle : Actes du colloque de Sion, 22-23 novembre 1991 : « soins et soignant-e-s entre médecine et société »*, Genève, Éditions Zoé, 1992, p. 153-170.

²³ Alexandre Fontaine, *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand*, Paris, Demopolis, 2015, 307 p.

²⁴ Damiano Matasci, *L'école républicaine et l'étranger. Une histoire internationale des réformes scolaires en France, 1870-1914*, Lyon, ENS, 2015, 274 p.

également très révélateurs du rôle du journal²⁵. Par exemple, certaines revendications sociales et salariales propres aux années 1930 à l'échelle nationale et internationale ont donné lieu à de vives discussions dans le *Journal Source* : même si un bon nombre d'extraits du périodique se font le reflet des questions sur la réduction du temps de travail ou sur l'autodétermination des infirmières par le biais d'organisations syndicales, on constate qu'il est difficile de les concilier avec l'ambition du comité éditorial — au sein duquel la direction de l'école est fortement représentée — de maintenir une certaine cohésion rédactionnelle²⁶.

Choix de la méthode et de la démarche envisagées

Production et réception des discours dans le Journal Source à la lumière des modèles transnationaux

L'analyse de notre source se déploiera sur trois registres :

1) production du discours : une étude des articles du journal, de leur contenu et de leurs auteurs permettra d'identifier les thèmes et enjeux structurants de la profession, ainsi que les débats identitaires ou revendications professionnelles, tels qu'ils apparaissent, se transforment ou disparaissent à partir de 1890.

2) Le poids de l'international : l'analyse vise à mesurer le poids des transferts ayant affecté le développement de la profession infirmière (transferts de dispositifs, de principes, de normes), tels qu'ils sont présentés dans le journal, et à identifier la nature des évolutions ou transformations qu'ils entreprennent sur le territoire helvétique ou au-delà des frontières nationales.

²⁵ Sophie Pilloud, *op. cit.*, 61 p.

²⁶ *Ibid.*, p. 9

3) Réception, entre résistance et appropriation : l'impact des modèles, normes et valeurs diffusés par les instances et acteurs internationaux sera étudié en accordant une attention particulière aux modalités de leurs réception, appropriation ou résistance, telles qu'exprimées à travers le journal.

Le postulat méthodologique qui sous-tend ce projet de recherche admet que la construction de la profession infirmière est le produit de déterminations qui se modifient dans le temps à la faveur de différents facteurs : socioculturels, scientifiques, politiques, économiques, législatifs et épidémiologiques. Une analyse diachronique de contenu thématique permet de prendre la mesure des changements intervenus sur le plan de l'histoire du nursing au niveau suisse et international et d'interpréter ces transformations en fonction des contextes historiques et géographiques dans lesquels elles s'inscrivent.

Critique des sources et mise en perspective avec des corpus archivistiques secondaires

La méthodologie adoptée doit nous permettre d'élucider les conditions de rédaction et de lecture du *Journal Source*, une clarification qui est nécessaire pour tenir compte des limites éditoriales, des éléments implicites, voire des aspects de censure qui pourraient exister²⁷. D'autre part, il importera de contextualiser de façon rigoureuse chaque parution du *Journal Source* en le replaçant dans le cadre socioculturel auquel il renvoie : mentalités de l'époque, rapports de pouvoir, statut de la profession, condition féminine, évolution des sciences médicales et/ou infirmières, etc. Une mise en perspective avec d'autres corpus archivistiques servira à considérer le *Journal Source* par rapport aux valeurs et pratiques

²⁷ Séverine Pilloud, « "L'affaire Jeanne Maire" : un cas de censure dans l'histoire de l'École La Source », *Journal La Source*, vol. 123, vol. 1, 2013, p. 6-11.

ambiantes tout au long de sa publication. On contextualisera les changements significatifs de l'histoire professionnelle en se basant sur diverses autres sources primaires : la vaste collection d'archives institutionnelles conservées à L'Institut et Haute École de la Santé La Source (dossiers d'élèves, comptes rendus de stages, rapports annuels, procès-verbaux de comité, pièces de correspondance, documents administratifs, manuels de formation, etc.) ainsi que d'autres journaux infirmiers, tels que *Le Bulletin des gardes-malades* (organe de la Croix-Rouge suisse publié depuis 1907) et *The International Nursing Times* (édité depuis 1926)²⁸.

Résultats attendus

L'évolution de l'identité infirmière vue et commentée par les professionnels de santé

Un dépouillement préliminaire du *Journal Source* permet de dégager un certain nombre d'éléments relevant de la constitution de l'identité professionnelle²⁹ tels qu'ils sont relayés par les différents auteurs qui rédigent une contribution. De fait, le journal cherche à l'origine à fédérer les élèves et les premières infirmières diplômées autour d'une vision de la « soignante idéale ». Ces recommandations éthiques — le mot est utilisé dès le début du 20^e siècle — se conjuguent étroitement avec une certaine image des besoins des malades et de la relation à adopter à l'égard de leur famille ou des médecins. Ces aspects constituent un des fils rouges à partir duquel il est possible de retracer l'évolution des représentations en matière de rôle infirmier, en particulier les transitions successives entre une activité dominée par l'idéal religieux de la charité, puis l'émergence du rôle médico-délégué et enfin les étapes

²⁸ Sophie Pilloud, *op. cit.*, 61 p.

²⁹ René Magnon, *Les infirmières : identité, spécificité et soins infirmiers. Le bilan d'un siècle*, Paris, Masson, 2001, 208 p.

menant à la progressive légitimation d'un savoir propre et autonome des professionnels infirmiers.

Une étude critique du *Journal Source* met en évidence les changements intervenus à partir de la fin des années 1970, avec l'affirmation croissante de paradigmes infirmiers scientifiques, lesquels servent notamment à revendiquer davantage de responsabilités et d'indépendance par rapport à la communauté médicale³⁰. Soulignons que cette mutation progressive justifie pleinement une perspective transnationale : de fait, le rôle des acteurs et des transferts dans cette évolution s'avère particulièrement frappant et trop rarement étudié dans ses traductions locales et régionales. Or, on sait que cette logique de professionnalisation était en particulier défendue et promue à l'échelle internationale par les associations professionnelles anglo-saxonnes, elles-mêmes constitutives des réseaux internationaux associatifs féminins désormais mieux connus³¹. On se penchera donc sur la diffusion et la réception, au sein du *Journal Source*, de ces nouvelles valeurs identitaires par le biais d'organisations internationales comme le Conseil International des Infirmières.

Au plus près des sujets sociaux confrontés aux défis des systèmes de santé, hier comme aujourd'hui

L'évolution des politiques sanitaires constitue un facteur de première importance dans l'histoire de la profession infirmière³², en particulier à partir de la seconde moitié du 20^e siècle. On sait que dans le canton de Vaud — comme ailleurs en Suisse et dans l'ensemble du

³⁰ Martha Raile Alligood, *Nursing theorists and their work* (8th ed.), Maryland Heights, Mosby Elsevier, 2014, 816 p.

³¹ Karen Garner, *Shaping a global women's agenda: women's NGOs and global governance, 1925-85*, Manchester University Press, 2010; Leila J Rupp, *Worlds of women: The making of an international women's movement*, Princeton University Press, 1997, 310 p.

³² Helen M Sweet, *Community nursing and primary healthcare in twentieth-century Britain*, Routledge, 2007, 266 p.

monde occidental — la rareté sinon l'absence d'initiatives en faveur d'une professionnalisation des soins infirmiers provenant des autorités publiques ont laissé, au 19^e siècle, la création des premières écoles de soins aux milieux philanthropiques proches de l'élite bourgeoise et attachée à des valeurs évangéliques. Ce n'est que dans un deuxième temps que des lois règlementant l'exercice de la profession seront mises en place, ainsi qu'un contrôle des cursus de formation au niveau de la Confédération helvétique³³. Dès la première moitié du 20^e siècle, c'est avant tout la Croix-Rouge suisse et des médecins qui la gouvernent qui seront chargés de contrôler la formation et la profession, et ce pendant plus d'un demi-siècle³⁴. Les organes de la Croix-Rouge d'autres pays joueront également un rôle central à ce niveau, comme des études pionnières l'ont montré³⁵. Toutefois, les répercussions de ces évolutions majeures demeurent peu connues dans le cadre helvétique. Le *Journal Source* comporte un intérêt précieux dans la mesure où il met en lumière les actions, réactions ou adaptations des individus et des écoles de soins face à de telles transformations globalisantes.

Plus récemment, les dispositions des États occidentaux en matière de politique sociale se conjuguent avec la montée en puissance des organisations de défense de la profession³⁶. Comment ces changements se sont-ils manifestés à travers le *Journal Source* et que révèlent-ils de la perception des acquis sociaux par les membres de la profession ? Comment s'expriment à cet égard le personnel infirmier, syndiqué ou non, ainsi que les autres acteurs (directions d'établissements hospitaliers ou d'écoles, instances cantonales

³³ Joëlle Droux, J. « Hospitalières de Sion », dans *Helvetia Sacra*, Abteilung VIII, Bd 1 : *Die Kongregationen in der Schweiz, 16. -18. Jahrhundert*, Bâle, 1994, p. 387-412.

³⁴ Enrico Valsangiacomo, *La Croix et la carrière : le rôle de la Croix-Rouge dans la formation du personnel soignant (1882-1976)*, Basel, Schwabe, 1991, 440 p.

³⁵ Jean Guillermand, *Histoire des infirmières 1. Des origines à la naissance de la Croix-Rouge*, Paris, France-Sélection, 1988, 404 p.

³⁶ Sabine Braunschweig et Denise Francillon, *Cultiver les valeurs professionnelles : 100 ans de l'ASI, 1910-2010*. Chêne-Bourg, Médecine et Hygiène, 2010, 268 p.; Barbara L Brush et Joan E Lynaugh, *Nurses of All Nations. A History of the International Council of Nurses, 1899-1999*, New York, Lippincott, 1999, 214 p.

responsables des affaires sociales et sanitaires, représentants d'associations professionnelles, etc.) ? Le processus qui a mené à la normalisation progressive des conditions d'exercice de ce métier doit ainsi être étudié et mis en regard des normes existant sur le plan international (Bureau International du Travail, Organisation mondiale de la santé) et national (lois fédérales).

Finalement, le *Journal Source* a le mérite inédit de donner à voir de quelle manière l'histoire des soins et de la formation infirmière au-delà des frontières nationales a été connue, reçue, traduite et accommodée par les personnes et institutions directement concernées dans le canton de Vaud ou plus largement en Suisse. Les témoignages et parcours documentés dans ce corpus d'archives permettent de fournir un éclairage plus nuancé et complexe du développement de la profession de 1890 à nos jours. Une telle source historique susceptible d'examiner les attitudes, négociations et ajustements propres aux acteurs sociaux, notamment face à des transferts internationaux : une perspective encore peu éprouvée dans l'historiographie du nursing et que nombre de chercheurs actuels appellent de leurs vœux³⁷.

³⁷ Susan Hawkins, «From Maid to Matron: nursing as a route to social advancement in nineteenth-century England», *Women's History Review*, vol. 19, n° 1, p. 125–143; Anne Marie Rafferty, «Tiptoeing Towards a History of Nursing in Europe», *Nursing History Review*, vol. 22, 2014, p. 107–113.

Judith Lindenberg (éd.), *Premiers savoirs de la Shoah*, Paris, CNRS, 2017, 336 p., 25 euros, ISBN : 978-2-271-08943-4.

Compte rendu

EMMANUEL DELILLE

Cet ouvrage rassemble des contributions d'historiens, de chercheurs en littérature et de disciplines connexes : Éléonore Biezunski, Arnaud Bikard, Malena Chinski, Anna Ciarkowsk, Catherine Coquio, Laura Jockusch, Aurélia Kalisky, Samuel D. Kassow, Carole Ksiazenicer-Matheron, Cecile E. Kuznitz, Judith Lindenberg, Judith Lyon-Caen, Constance Pâris de Bollardière, Simon Perego, Jan Schwarz et Laetitia Tordjman. Contre l'idée reçue qui voudrait que les survivants de la Shoah aient gardé le silence sur la vie dans les ghettos et les camps après le génocide des Juifs d'Europe, les contributions ici rassemblées focalisent sur les témoignages rédigés en yiddish dans les années 1940 à 1960, largement ignorés par la société d'après-guerre bien plus réceptive aux récits héroïques de la résistance. En somme, comme l'explique Judith Lindenberg, il s'agit de traiter la période qui précède l'avènement historiographique du témoin, au sens d'Annette Wieviorka³⁸, c'est-à-dire avant le tournant du procès Eichmann en 1961.

L'hétérogénéité des documents qui nous sont parvenus en fait leur richesse : récits de vie, journaux, chroniques, romans, poésie, théâtre, annotations prises sur le vif, monographies historiques, etc. Les spécialistes parlent de *khurbn-literatur*, ce qui signifie « littérature de la catastrophe » en yiddish. En effet, les termes *Holocaust* (anglais) et Shoah (hébreu et français) se sont imposés tardivement, par exemple après le film éponyme de Claude Lanzmann (1985). On parle aussi de *khurbn-forshung* pour nommer la recherche,

³⁸ Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p.7

tandis que *Zamlers* désigne les collecteurs de documents. Plusieurs axes d'analyse se dégagent des recherches qui ont été menées sur ce corpus : il y a des travaux sur les pratiques de collecte, d'autres consacrées aux institutions et aux projets éditoriaux qui ont assuré la transmission de la culture yiddishophone, mais aussi des études d'œuvres littéraires et de leur réception.

Pour aller à l'essentiel, premièrement, la pratique de collecte des témoignages permet de s'interroger sur le statut des écrits de survivants et « écrits survivants », c'est-à-dire quand les textes ont survécu à leurs auteurs assassinés. La période de la guerre se caractérise par la constitution d'archives clandestines, comme celles d'*OyNEG Shabes* (1939-1943), une équipe fondée par Emanuel Ringelblum dans le ghetto de Varsovie. Après la guerre, les pratiques de collecte sont devenues un phénomène institutionnel largement international. Collections et revues se sont développées grâce aux Centres de documentation et aux Commissions historiques juives en Pologne et en Allemagne, mais aussi de l'autre côté de l'Atlantique. Ainsi, à New York, le *YIVO Institute for Jewish Research* a pour objectif de préserver la trace de l'histoire juive et de soutenir les survivants du génocide en rassemblant les sources leur étant relatives. En même temps, une aventure éditoriale est lancée par Marc Turkow à Buenos Aires qui voit la création de la collection *Dos poylishe yidntum* (1946-1966), dont les ouvrages sont le fruit d'échanges transatlantiques et de relations épistolaires : née en Europe centrale, la littérature yiddish devient largement transnationale.

La production de témoignages est donc un phénomène massif et très sous-estimé. Pourtant, l'esprit de collecte (*sampler gayst*) a mené à la création de plusieurs institutions. En France, dès 1943-1944, Isaac Schneersohn et Léon Poliakov fondent le Centre de

documentation juive contemporaine (CDJC), publiant treize livres de 1945 à 1947. En Pologne, Philip Friedman est à l'origine de la Commission centrale historique juive, d'abord à Lublin en 1944, puis à Łódź. À Cracovie, Michel Borwicz prend la direction de la Commission historique juive ; ensuite, lorsqu'il s'installe en France en 1947, il fonde le Centre pour l'étude de l'histoire des Juifs de Pologne avec Joseph Wulf à Paris, où il a publié *Écrits des condamnés à mort sous l'occupation nazie* (1954). En Allemagne, un groupe de survivants crée en 1945 la Commission historique centrale de Munich ; les documents rassemblés seront déposés en Israël à Yad Vashem en 1954.

Deuxièmement, il y a des œuvres et des auteurs marquants qui suscitent un intérêt important. Ici, la majorité des contributeurs à cet ouvrage insistent sur le fait qu'on ne peut pas réduire les textes à leur valeur documentaire puisque nombre de témoins ont voulu faire une œuvre littéraire. Citons *À pas aveugles de par le monde* de Leïb Rochman, *On ne peut pas se plaindre ou Résidences* d'Oser Warszawski, *La nuit* d'Elie Wiesel, ou encore *Le Sang du ciel* de Piotr Rawicz, lequel s'efforce de reconstruire la vie multiculturelle de Galicie orientale telle qu'elle a existé avant la Catastrophe. Autre type de témoin, Avrom Zak est un auteur de poèmes, de nouvelles et de mémoires qui a fui en Union soviétique. Ses écrits offrent la possibilité de documenter la manière dont la Catastrophe s'articule à divers types d'oppressions, d'errances et de désillusions, causées à la fois par la nature du régime soviétique et le retour en Pologne, où les Juifs n'étaient pas à l'abri des violences antisémites après 1945.

Sans entrer dans le détail, il faut surtout souligner la diversité des genres étudiés dans cet ouvrage. On suit par exemple l'itinéraire de Peretz Opoczynski, journaliste puis postier, qui a écrit des reportages dans et sur le ghetto de Varsovie, faisant état de rumeurs

d'anéantissement des Juifs dès septembre 1942, avant de disparaître à son tour. Autre « écrit survivant », le journal d'Oskar Rosenfeld n'a été retrouvé qu'un an après sa mort à Auschwitz. L'anthologie est un genre qui s'est également imposé. Mentionnons ici le projet Abraham Levite d'un recueil intitulé *Auschwitz* qui, même si le prologue en est le seul document sauvegardé après l'évacuation du camp, a finalement connu une réception très politisée, le texte étant cité par un ministre israélien au moment de faire voter la loi de Yad Vashem en 1953. Les modalités de cette réception poussent donc à la réflexion, dans la mesure où l'hébreu s'est imposé en Israël au détriment du yiddish et des autres langues de la diaspora. Ce phénomène, comme tant d'autres, atteste les enjeux complexes de la littérature testimoniale. En dernière analyse, si le devoir moral de témoigner a poussé les survivants à se faire mémorialistes, les contributeurs à cet ouvrage constatent que cette prise de parole n'a guère rencontré d'auditoire, le yiddish devenant progressivement la « langue de personne » et symbolisant finalement la destruction de la culture juive polonaise.

REVUE D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (RHUS)

Adresse civique

Faculté des lettres et sciences humaines
Département d'histoire
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Site internet

www.rhus.association.usherbrooke.ca

Page facebook

<https://www.facebook.com/revuehistoireus/>

Courriel

revuehistoire.udes@gmail.ca